

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1975)  
**Heft:** 314

**Artikel:** Le déclin des indépendants  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1028589>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

nous rapprochons de la limite à partir de laquelle la politique sociale transformera les bases de l'ordre social et économique actuel. Une minorité de la population suisse, s'écartant de nos principes, peut y voir un objectif à atteindre. On oublie par contre que la dépendance accrue de l'individu vis-à-vis des institutions de l'Etat plus ou moins anonyme, contribue dans une importante mesure à une aliénation des libertés humaines; cette dépendance est de plus en plus la cause de tensions et d'agitation sociales.

» L'Union centrale estime qu'il est de son devoir d'attirer l'attention sur ce vaste contexte sur lequel repose la sécurité sociale. Eu égard aux pré-occupations concernant cette évolution pleine de dangers, nous devons définir et motiver notre attitude envers les nombreux postulats de révision de l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité, de l'assurance-maladie et accidents, de même que des autres assurances sociales. Les employeurs croient effectivement rendre un grand service à l'Etat et à la société lorsqu'ils choisissent la voie ingrate d'attirer l'attention sur les dangers et les limites dans les discussions fréquemment passionnées relatives aux problèmes de la politique sociale.

» Le taux d'inflation annuel insupportable de 10 % nous montre de manière draconienne où conduisent des revendications exagérées. Actuellement, en Suisse, l'inflation est due principalement à des causes intérieures et à une mise à contribution exagérée de notre produit social. Il n'est pas possible — et il convient de le souligner constamment — d'adapter les salaires au renchérissement et, simultanément, de procéder à des augmentations réelles de salaires, d'accroître encore les prestations sociales, de rationaliser les entreprises, d'adapter l'infrastructure de l'Etat et de l'économie privée aux exigences accrues et d'introduire au surplus de nouvelles technologies coûteuses pour la protection de l'environnement. Tous ces désirs ne sauraient être réalisés à la fois, si le renchérissement doit être maintenu dans des limites tolérables ».

### 3. Le déclin des indépendants

Qui sont les travailleurs qui fêtent le 1er Mai ? D'après les résultats définitifs du recensement fédéral, la Suisse comptait en décembre 1970 2 995 777 personnes actives (y compris les travailleurs à temps partiel) dont 312 703 indépendants et 2 683 074 salariés. Ces derniers (employés, ouvriers, apprentis) représentaient 89,6 % de la population active et les indépendants 10,4 %. (Entre 1960 et 1970, tandis que le nombre des indépendants diminuait de 18,2 %, celui des salariés progressait de 17 %).

Depuis des décennies, les structures socio-économiques de la Suisse subissent une modification sensible qui se traduit par un accroissement du nombre des employés et une baisse du nombre des ouvriers.

Catégories socio-économiques	Proportion par rapport à l'ensemble des salariés (en pour-cent)			
	1930 <sup>1</sup>	1950 <sup>1</sup>	1960 <sup>1</sup>	1970 <sup>2</sup>
Ouvriers	74,4	67,7	63,4	53,9
Employés	20,4	27,3	30,8	40,8
Apprentis	5,2	5,0	5,8	5,3

<sup>1</sup> Travailleurs à temps partiel non compris.

<sup>2</sup> Travailleurs à temps partiel compris.

La même évolution s'observe si l'on compare l'effectif de chaque catégorie de salariés au nombre total des travailleurs actifs :

Catégories socio-économiques	Proportion par rapport à l'ensemble des personnes actives (en pour-cent)			
	1930 <sup>1</sup>	1950 <sup>1</sup>	1960 <sup>1</sup>	1970 <sup>2</sup>
Ouvriers	64,9	59,5	54,8	48,3
Employés	17,5	26,1	32,9	43,1
Apprentis	3,0	3,8	4,9	4,6

<sup>1</sup> Travailleurs à temps partiel non compris.

<sup>2</sup> Travailleurs à temps partiel compris.

Parmi les causes de ces changements, la plus importante semble être le déplacement de poids soutenu et prononcé qui s'opère parmi les différentes catégories socio-professionnelles au profit

du secteur tertiaire (services). Ce secteur compte par sa nature même davantage d'employés que d'ouvriers et plus forte sera son expansion plus importante sera la proportion d'employés dans l'économie en général.

En 1970, 658 750 employés et 452 523 ouvriers travaillaient dans le secteur tertiaire, alors que le secteur secondaire (industrie, bâtiment, artisanat) comptait encore 860 981 ouvriers pour 386 707 employés. Mais là aussi, la proportion d'employés a progressivement augmenté par rapport à l'effectif total du secteur. La rationalisation des méthodes de production permet la suppression de nombreux postes de travail manuel et entraîne du même coup la création de postes de contrôle et de préparation dans les ateliers automatisés à grands frais. Par ailleurs, de plus en plus d'ouvriers ont passé au rang d'employés.

Depuis 1970, la modification du rapport numérique entre ouvriers et employés s'est poursuivie en faveur de ces derniers, y compris dans l'industrie, comme en témoigne la comparaison de l'indice des ouvriers occupés dans ce secteur et celui de l'ensemble des personnes qui y travaillent.

Au terme d'une enquête de l'OFIAMT portant sur des groupes d'entreprises industrielles aux caractéristiques comparables, le nombre des ouvriers a diminué de 5,2 % entre 1970 et 1973. Pendant ce temps, et toujours selon l'OFIAMT, le nombre total des personnes employées dans l'industrie (personnel d'exploitation, vendeurs et techniciens) n'a baissé que de 2,6 %. L'évolution différente de ces deux indices, c'est-à-dire la diminution bien moins marquée de l'effectif total des travailleurs de l'industrie par rapport à celui des ouvriers confirme ce que l'on supposait, à savoir que l'effectif du personnel administratif, technique et commercial, compris dans l'indice général de l'emploi, a encore augmenté depuis le recensement fédéral de 1970, tout comme, de ce fait, sa part à l'ensemble des travailleurs de l'industrie.